Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Tarifs communaux 2026 -*Délibération D25_43*

Rapporteur : le maire, Christophe BÈLE

La modification du règlement intérieur du cimetière (délibération D25_42) nécessite l'adaptation, la suppression et la création de nouveaux tarifs, dans la rubrique « Droits funéraires – cimetière » :

	Tarif antérieur	Nouveau tarif proposé
A- CAVEAU PROVISOIRE		
par jour, à partir du 31ème jour	Aucun / à créer	20 € /jour
B- CONCESSION POUR CERCUEILS		
Pour 15 ans :	40 € /m²	75 € /m²
Pour 30 ans :	75 € /m²	A supprimer
Pour 50 ans :	125 € /m²	A supprimer
Emplacement double (2m x 2m) en pleine terre	200 €	A supprimer
C- ESPACE CINERAIRE : CONCESSIONS D'URNES		
CAVURNES dimensions 60 cm x 60 cm		
Pour 10 ans	Aucun / à créer	200 €
Pour 15 ans	Aucun / à créer	250 €

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Tarifs communaux 2026 -*Délibération D25_43*

	Tarif antérieur	Nouveau tarif proposé
COLUMBARIUM		
Case : concession 10 ans	300€	300 €
Case : concession 15 ans	450€	450 €
Case : concession 30 ans	900€	A supprimer

Il est proposé d'intégrer cette proposition pour les tarifs applicables au 01/01/2026. Aucune autre modification n'est à apporter aux tarifs existants.

Deux conseillers suggèrent d'ajuster aux mêmes tarifs les cavurnes et les concessions pour cercueils. Il s'agit de laisser le choix aux familles, avec des offres tarifaires comparables. D'autres conseillers estiment que les tarifs augmentent déjà pour les concessions « traditionnelles » et que cela est suffisant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité les modifications tarifaires ci-dessus présentées ; le reste des tarifs reste inchangé.

Christophe BELE

Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2025.12.24 12:12:19 +01'00'